NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300030 - Rivière de Penerf, marais de Suscinio

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300030

1.3 Appellation du site

Rivière de Penerf, marais de Suscinio

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000277603

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,64583°

Latitude : 47,50472°

2.2 Superficie totale

4916 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

63%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	37 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56002	AMBON
56052	DAMGAN
56240	SARZEAU
56248	SURZUR
56252	TOUR-DU-PARC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		178,82 *(3,64 %)*		G	A	C	B	B
1130 *Estuaires*		391,97 *(7,98 %)*		G	A	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		478,03 *(9,73 %)*		G	A	C	B	B
1150 *Lagunes côtières*	X	102,45 *(2,09 %)*		G	A	C	B	A
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		270,73 *(5,51 %)*		G	C	C	B	B
1170 *Récifs*		917,3 *(18,67 %)*		G	C	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,98 *(0,02 %)*		G	C	C	B	B
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		0,76 *(0,02 %)*		G	D			
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		33,5 *(0,68 %)*		G	C	C	B	B
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		27,23 *(0,55 %)*		P	C	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		787 *(15,98 %)*		G	A	B	B	B
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		83,43 *(1,7 %)*		G	B	C	B	B
1420		17,66		G	C	C	B	B

Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)		*(0,36 %)*						
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		8,58 *(0,17 %)*		G	C	C	B	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	13,66 *(0,28 %)*		G	C	C	B	B
2190 *Dépressions humides intradunaires*		3,51 *(0,07 %)*		G	C	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		2,64 *(0,05 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	R	DD	D			
F	1102	*Alosa alosa*	c			i	P	DD	D			
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	V	P	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	6	6	i	R	M	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	R	P	D			

M	1355	*Lutra lutra*	p			i	R	DD	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	c			i	R	P	D			
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1831	*Luronium natans*	p			i	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	12	12	p	P			X		X	
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	
P		*Coeloglossum viride*			i	P			X			
P		*Eryngium maritimum*			i	P						X
P		*Linaria arenaria*			i	P			X	X		
P		*Oenanthe pimpinelloides*			i	P						X
P		*Otanthus maritimus*			i	P						X
P		*Peucedanum officinale*			i	P						X
P		*Artemisia maritima subsp. maritima*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	38 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	13 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	22 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	14 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %

Autres caractéristiques du site

Marais maritimes saumâtres et continentaux (Suscinio, Penvins, étier de Pénerf) organisés autour de l'estuaire de Pénerf, anciennes salines (Suscinio, Banaster), cordons dunaires (Penvins), pointes rocheuses (Penvins) et platier rocheux (Plateau des Mâts).

Vulnérabilité
: Le développement de la friche (déprise agricole) dans les secteurs de bocage relictuel, en particulier sur les prairies innondables à groupements dulcicoles à halophiles, le comblement de certaines zones humides (gravats, déchets verts), le développement de parcelles à caravanes, l'extension des phragmitaies et autres espèces à fort pouvoir colonisateur dans les bas-marais et étangs alcalins, les pollutions organiques des eaux continentales alimentant ces marais (Suscinio), l'isolement (défaut de maîtrise du système hydraulique) des marais arrière-littoraux par rapport au milieu marin, et la fréquentation mal contrôlée des massifs dunaires sont les principales menaces qui pèsent sur les habitats d'intérêt communautaire de ce site.

4.2 Qualité et importance

La végétation des schorres est extrêmement diversifiée de par la configuration complexe du rivage (Etier de Pénerf), qui ménage zones exposées ou très abritées, par les gradients de salinité et les interventions anthropiques anciennes (digues de marais salants abandonnés) ou actuelles (pâturage des prairies halophiles) qui constituent une mosaïque de microhabitats d'intérêt communautaire (prés-salés atlantiques, accompagnés de groupements à salicornes ou spartines (anse de Banaster), et de fourrés halophiles thermo-atlantiques).
D'anciennes salines forment aujourd'hui des lagunes où se développent à la fois des végétations rases d'herbiers saumâtres et des petites roselières (habitat prioritaire - ex : Pen Cadenic, seule station morbihanaise à Artemisia maritima).
Les bas-marais alcalins à Cladium mariscus, habitat prioritaire rare en Bretagne, sont également bien représentés, en particulier sur le site des marais de Suscinio.
L'étier de Pénerf est un site de valeur internationale pour les oiseaux d'eau, reconnu par la Convention de RAMSAR, et qui fonctionne en complémentarité avec le golfe du Morbihan à l'ouest et l'estuaire de la Vilaine à l'est. Les prairies innondables à affinités halophile ou dulcicole, les anciennes lagunes et les estrans vaseux (habitats d'intérêt communautaire), jouent un rôle essentiel en tant que sites de gagnage (nocturne pour les canards de surface du golfe) pour les anatidés et les limicoles, zone de reproduction (Echasse blanche, Aigrette garzette, Gorgebleue à miroir : espèces figurant en annexe I de la directive 79/409/CEE "Oiseaux"), zone de chasse pour le Milan noir (annexe I de la directive 79/409/CEE "Oiseaux"). Les pointes et platiers rocheux (Penvins, Pénerf, Plateau des Mâts) sont utilisés soit comme reposoirs de marée haute soit comme zone d'alimentation par les limicoles.
La pointe de Penvins et ses abords, outre son intérêt pour l'accueil de l'avifaune (Harle huppé, Grèbe à cou noir et Grèbe esclavon ; halte migratoire pour les passereaux), constitue également une originalité géomorphologique : il s'agit en effet d'une île tabulaire reliée au continent par un tombolo (aujourd'hui artificialisé).

Le secteur de la rivière de Pénerf constitue pour la Loutre d'Europe la zone centrale du second noyau breton (Golfe du Morbihan, étier de Pénerf). La présence du Vison d'Europe est fortement suspectée.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	D03.01	Zones portuaires		I
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.01.02	Assèchements des zones littorales, des estuaires ou des zones humides		I
L	K01.02	Envasement		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

" Les salines de Rhuys ", association culturelle de Rhuys, 1996.
Arnaud D., " problématique de gestion d'un ancien marais salant dans l'objectif de conserver sa valeur patrimoniale et de développer sa fonction pédagogique. Le marais du Duer ", Maîtrise des sciences et techniques " aménagement et mise en valeur des régions ", Université de Rennes 1, mairie de Sarzeau.
Billy S., " Bilan des connaissances sur l'impact des activités maritimes sur le milieu dans le Golfe du Morbihan ", Ifremer, mémoire de DESS gestion et expertise des littoraux, UBO, 2001.
Blond C., Gélinaud G., " Inventaire des habitats, de la flore et des invertébrés terrestres de la commune de l'île d'Arz ", Bretagne Vivante, Diren, 2002.
Boulongne R., " Le marais et le cordon dunaire de Suscinio (Morbihan). Etat du patrimoine naturel et propositions de gestion, maîtrise des sciences et techniques, Université Rennes 1, mairie de Sarzeau, Département du Morbihan, 1997.
Bretagne Vivante, " Conservation de la Sterne de Dougall en Bretagne ", Projet Life-Nature, 2005.
Chauvaud S., 2000 , " Synthèse et analyse du rapport portant sur l' " étude de l'impact du dragages des palourdes sur le banc de Truscat ", de Ronan Le GOFF ? 1992 ", 2000, 3p
David J., Le Gall Christophe, " L'éducation à l'environnement autour du Golfe du Morbihan : état des lieux ", Réserve Naturelle des marais de Séné, Bretagne Vivante, 2002.
De Kergariou G, " Etude de l'envasement dans le Golfe du Morbihan. Impact de la conchyliculture actuelle", Ifremer, La Trinité sur mer, 1996.
Desgrée A., Danais M., " Étude d'opportunité sur la mise en place d'un parc naturel régional dans le Golfe du Morbihan ", Ouest-Aménagement, CERUR, Conseil Général, 1997.
Gélinaud G., " Stationnement d'oiseaux d'eau dans le Golfe du Morbihan et exploitation du gisement classé de palourdes ", rapport d'expertise, 1999, 10p.
Gélinaud G., " Note sur les oiseaux nicheurs des îles et îlots du Golfe du Morbihan ", 2003, 3p.
Gélinaud G., Robic J-F., " Golfe du Morbihan : habitats et oiseaux des marais endigués ", 2000.
Girard A., L'Hardy-Halos M-Th., Castric-Fley A., "Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel ", 1996.
http://www.morbihan.com/media/documents/observatoire_statistiques_frequentation/observatoire_statistiques_frequentationtableaufrequentationmanifestations20012002fichier.pdf
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/ra2000/resulats/chiffres_comm/donnees.asp?
Ifremer, " Etude des activités de pêche dans le Golfe du Morbihan " partie 1 : pêche professionnelle ; Partie 2 : Pêche de loisir, SMVM, Ifremer, département des ressources halieutiques, Lorient, service d'économie maritime, Brest, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes, 2003.
Ipsos Région Tourisme : enquête de fréquentation touristique extrarégionale en Bretagne d'avril à septembre 1997.
Ledan D., " Inventaire des oiseaux nicheurs ", projet de parc naturel Régional Golfe du Morbihan, 2004.
Le Corre N., " Concilier conservation de l'avifaune et activités humaines ou comment prendre en compte le " dérangement " dans la gestion intégrée de la zone côtière : le cas du Golfe du Morbihan ", mémoire de DEA de géomorphologie et d'aménagement des littoraux, 2004, UNO, IUEM, Ecole doctorale des sciences de la mer, UMR 6554- CNRS Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique, laboratoire Géomer Brest, 169 p.
Letort S., " Extension de la spartine anglaise dans le Golfe du Morbihan : répartition actuelle, tendances d'évolution et impacts potentiels ", 1999.
Millot G., Sinagots. Histoire d'une communauté maritime en bretagne, Hengoun Editions, Pluneret, 2003.
Pépion D., " la réserve naturelle des marais de Séné ", rapport de stage, Lycée carcouët, Nantes, 2002.
Peronnet I., Michèle S., Dimet J., " Evaluation du stock de palourdes du Golfe du Morbihan, mars 2004 ", 9 p.
Ragot P., " Proposition de mesures de gestion des pêches maritimes du Golfe du Morbihan ", SMVM, volet " biodiversité ", octobre 2003
SMVM Golfe du Morbihan, 2004.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Golfe du Morbihan	*	70%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : PNR du Golfe du Morbihan

Adresse : 8 Bd des iles - CS50213 56000 Vannes

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Docob Rivière de Penerf
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/80_DOCOBPENERF_dec2011_Approuve.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation